

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERNOU EN SOLOGNE SEANCE DU 22 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt deux janvier à dix huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VERNOU-EN-SOLOGNE, se sont réunis à la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEGUINE, Maire.

Dans le contexte de crise sanitaire liée au coronavirus – COVID 19, la salle du conseil municipal située à la mairie de Vernou en Sologne, 5 place de l'Eglise, est exceptionnellement déplacée à la Maison des Associations 40 rue des Marnières.

En effet, la salle du conseil de la mairie, ne permettant pas de garantir les conditions de sécurité satisfaisantes pour l'accueil des membres du conseil municipal (Cf. : Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020).

La demande d'autorisation pour déplacer la salle du Conseil Municipal a été autorisée par la Préfecture de Loir-et-Cher.

PRESENTS : Mme RUET Martine, Mme CERF Jutta, Mr CHARPENTIER Jeannick, Mr GUICHARD Anthony, Mr MOREAU Laurent, Mr COIGNARD Patrick, Mr PICAUD Arnaud, Mr PETITFRERE Jacques, Mr RENAULT Etienne, Mme COURCELLES Kathaleen, Mr BOURDERIOUX Nicolas, Mme CLOUET Magali, Mr BONARD Jean-Sébastien

ABSENTS-EXCUSES : Mme BERTIN Julie donne pouvoir à Monsieur Nicolas DEGUINE

SECRETAIRE : Mr BOURDERIOUX Nicolas

DATE DE LA CONVOCATION : 18 Janvier 2021

HUIS CLOS

Les séances des conseils municipaux sont publiques. Toutefois, sur la demande de trois conseillers municipaux ou du maire, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, de se réunir à huis clos. Toute séance tenue à huis clos sans la décision préalable du conseil municipal est irrégulière.

Vu la situation sanitaire actuelle, Monsieur le Maire demande l'accord au Conseil Municipal pour se réunir à huis clos (Cf. : Article L.2121-18 du CGCT).

Avis du Conseil Municipal :

- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 0

INFORMATIONS DU MAIRE :

- **APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2020 :**

Signature du procès-verbal de la séance précédente en fin de séance (PV envoyé par mail pour consultation).

- **LISTE DES DECISIONS PRISES PAR MR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT :**

- Sauf décision contraire liée aux conditions sanitaires, il y aura deux élections simultanées cette année 2021, les élections départementales et régionales.

A cette occasion, chaque bureau de vote devra disposer de deux urnes. Il nous appartient d'anticiper l'achat d'une autre d'urne.

Une subvention est versée aux communes, au vu d'une facture acquittée, pour l'achat d'urnes transparentes dans la limite de 190 euros TTC par urne. Afin de répondre aux besoins, Mr le Maire a validé l'achat d'une seconde urne pour la somme de 144,06 € HT soit 172,87 € TTC

- Mr le Maire précise qu'il a signé le 31 décembre 2020, le devis Véolia pour le renouvellement hydraulique du poste de Chambord 2, entrant dans le planning présenté lors d'un précédent Conseil Municipal et inscrit au budget 2020. Coût de l'intervention 2 788,10 € HT

- L'outil informatique étant indispensable pour le travail du secrétariat en Mairie, la sauvegarde de l'ensemble des documents et l'accès aux données à distance en cas de besoin, a nécessité l'achat d'un serveur de 2 To. Cet achat a été réalisé auprès de LDLC Blois pour la somme de 333,94 € TTC.

- Afin de répondre en urgence à la réfection des chemins endommagés, et du fait que le godet a été reçu, il a été commandé du calcaire pour 19 € la tonne à la société Lefevre SARL (achat environ 40 tonnes).

- 3500 litres de fioul ont été commandés et livrés pour la chaudière de l'école pour la somme de 2 403,34 € HT auprès de la société CALDEO.

- Au retour des vacances scolaires, il a été constaté qu'un luminaire dans la cantine était défectueux. Afin de palier au problème, nous avons fait intervenir un électricien qui a installé un nouveau luminaire avec des néons LED. Dans une démarche économique et écologique, nous en avons profité pour passer l'ensemble des luminaires de la cantine en LED également pour un montant de 325,62 € TTC.

- Suite à un retour de Jutta Cerf concernant des problèmes récurrents de coupures d'électricité à la cantine, le compteur de l'école va être augmenté à 24 kva. L'intervention sera facturée 8,70 € TTC et l'abonnement passera de 25,02 € TTC à 27,94 € TTC par mois.

- L'entreprise ROMELEC est intervenue en décembre lors de l'installation des décorations de Noël sur le branchement d'un passage de route défectueux. Le coût de l'intervention est de 464,83€ TTC.

Achats validés lors du dernier conseil municipal

- Les poubelles extérieures votées lors du dernier Conseil Municipal ont été livrées, ainsi que le godet qui a déjà servi pour la réfection des chemins.

- La barrière de sécurisation a été reçue et son installation doit être programmée prochainement.

- Les horloges astronomiques seront installées le 28 janvier 2021. A ce sujet, après échanges avec la société R2E2 et sur appui de l'audit réalisé en 2013 par le SIDELC, le Conseil a voté l'achat de 7 horloges mais seulement 6 sont nécessaires. La commune économise ainsi l'achat d'une horloge pour la somme de 450,00 € HT.

Le SIDELC nous a confirmé l'octroi de la subvention de 40% soit 1 080 € TTC.

- **BILAN COMPTABLE :**

Présentation du compte communal arrêté au 22 janvier 2021 soit 523 653,12 €.

- **INFORMATIONS DES ADJOINTS :**

Martine RUET

- **Récompenses Maisons fleuries et décorées, bénévoles lentilles et travaux épicerie**

- Cérémonie le samedi 23 janvier restreinte en raison des mesures sanitaires
- Lots et récompenses
- Lauréats

- **Abribus de la commune : avancées sur le projet de déplacement de l'arrêt du château de la Borde**

Martine RUET n'a pas eu le temps de s'en occuper, car elle a du cette semaine, prendre contact avec les personnes de + de 75 ans pour la vaccination. Elle s'occupe de ce dossier dès la semaine prochaine (semaine du 25 au 29 Janvier 2021)

- **Listing des personnes vulnérables et point sur le plan de vaccination**

Martine RUET précise qu'elle a contacté 64 personnes de + de 75 ans. Sur les 64 personnes, 37 personnes sont d'accord pour se faire vacciner, 16 ne sont pas d'accord et 11 personnes s'interrogent toujours.

- **Point sur le rendez-vous avec Présence Verte**

Martine RUET a rencontré la responsable du secteur Mme Cathy DORE, qui lui a présenté les différentes offres.

La commune ayant signée une convention de partenariat avec présence verte, les frais d'installation s'élève à 5 € au lieu de 25 €.

Les tarifs restent inchangés pour l'année 2021.

[Arrivée de Mr Etienne RENAULT à 18h51](#)

Jutta CERF

- **Informations sur la réunion avec Karine Forget :**

- Point sur la bibliothèque : Jutta CERF stipule que l'emplacement de la bibliothèque serait inchangé, elle souhaiterait avoir la possibilité de se servir des deux pièces du presbytère afin de l'agrandir. Elle précise également, qu'il est possible d'avoir des subventions pour l'installation notamment auprès de la communauté de communes. Monsieur le Maire lui précise qu'il faut qu'elle constitue un dossier de demande d'aide.

- De plus, Jutta CERF informe les membres du Conseil qu'elle a rendez-vous mercredi 27 Janvier avec des entrepreneurs afin d'étudier la possibilité d'un éventuel agrandissement de la cantine prochainement. Monsieur le maire lui précise que les dossiers 2021 sont déjà clos et que l'étude permettra d'établir le projet et les différentes subventions à obtenir pour l'aboutissement du projet.
- Une solution doit être trouvée pour la garderie, le bâtiment actuel n'est pas adapté. La solution de mettre la garderie dans la salle informatique est toujours à l'étude et devra être mis en place pour la rentrée 2021.

➤ **Ciclic : point sur mille lectures d'hiver qui doit avoir lieu en février**

Proposition de lecture par un intervenant au mois de mars (sous réserve de l'évolution sanitaire). Celle-ci pourrait avoir lieu à la Maison des Associations.

Jeannick CHARPENTIER

➤ **Achat de calcaire et réfection des chemins**

Du calcaire a été livré par l'entreprise LEFEVRE TP afin de reboucher les trous dans les chemins de commune. Une autre commande de calcaire va être livrée en début de semaine notamment pour le chemin de Villemerle.

➤ **Planification des différents travaux sur la commune**

- La peinture des volets de l'ancienne mairie a lieu mercredi 27 Janvier.
- L'installation de la barrière devant le local technique est programmée pour le 5 février prochain
- L'implantation des poubelles extérieures sera la suivante :
 - 1 devant l'école/l'étang ;
 - 1 sur le parking de l'épicerie/bar/tabac/presse ;
 - 1 dans le lotissement devant l'arrêt de car du Clos des Cerisiers;
 - 1 à l'usine knauf ;
 - 1 à l'aire de jeux du clos des girondes.

Les autres emplacements sont à déterminer.

Anthony GUICHARD

➤ **Maquettage du Bulletin Municipal Ver'News et du calendrier**

Le maquettage du Vernew's est terminée, le magazine fera 44 pages. Nous avons fait le choix de ne pas l'imprimer maintenant et de le distribuer comme prévu ce week-end (décalage d'environ 10 jours) et le choix du prestataire pour les impressions est soumis au vote du Conseil Municipal.

Carte de vœux également éditées et imprimées à 400 exemplaires.

➤ **Point sur Gustav' & Le Mystérieux pendentif**

- Validation du parcours définitivement ;
- Installation le 9 Avril 2021 ;
- Dialogue reçu vendredi 22 janvier par mail
- Commission de travail GUSTAV' : **Mardi 26 Janvier 2021 – 18h30**

➤ **Point sur PicBois (réunion à la ComCom CCSE)**

- Itinéraire randonnée pédestre ;
- 2 chemins seront présents => Uniquement les chemins inscrits au PDESI : Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires ;
- Validation du panneau fin de semaine prochaine ;
- Le chemin de la rue du bois n'en fait pas partie ;

➤ **Informations sur la réunion commission city stade - jeux des enfants**

- Echanges sur l'aire de jeux Clos des Girondes & l'étang (3 prestataires : Husson, Aquarelle, Agorespace) ;
- Décisions
 - Etang
 - 1 toboggan
 - 1 jeux à ressort
 - 1 bascule
 - Clos des girondes
 - 1 structure de jeux (Filet, Mur escalade, Toboggan, structure de 6m
 - 1 triple balançoire : 2 sièges enfants + 1 siège bébé
 - 1 jeu à bascule
 - 1 tourniquet
 - 3 Bancs
- CityStade (Aquarelle, Bourdin Paysage, Agorespace, Husson, PCV Collectivité)
 - **Nous avons décidé au vu du projet de poursuivre les échanges avec Husson & PCV Collectivité pour affiner les propositions.**

Il est à noter que le montant du projet global sera d'environ **90 000 €**

➤ **PPMS Ecole**

- L'alarme à entièrement été changée à l'école, cantine, salle informatique et installée à l'ancienne mairie
- L'alarme PPMS est également fonctionnelle avec 2 boutons : Confinement et Protection => audit de sécurité mercredi prochain à l'école avec la gendarmerie
- Badge nominatif et restrictif pour chaque personne avec un historique et un suivi quotidien. Ex : Les maîtresses n'ouvrent pas la cantine et Liliana DUMITRESCU n'ouvre pas l'école.

➤ **Point sur la réunion avec Mme Brunel Présidente du Comité Départemental de Randonnées Pédestre**

- 1 employé communal + 1 bénévole ;
- 3 itinéraires à Vernou (dont 2 valorisés par l'agence d'attractivité départementale) ;
- Les chemins ont été faits à la bombe de peinture jaune ;
- Le conseil départemental suspend la valorisation des chemins communaux de Vernou depuis 2017 ;
- Les panneaux de départ des randonnées sont en cours de création et de validation ;
- Le balisage doit être remis aux normes avant juillet 2021 ;
- La convention a échue en 2020 avec la ComCom ;
- La formation départementale 2 licences comités : 70 € pour les 2 personnes => 9-10 Avril 2021 ;

➤ **Information rencontre avec le Lieutenant Demonchy de la gendarmerie de Romorantin**

Baisse significative des actes de vandalisme, vols, cambriolage en 2020 => 1 en 2020 contre 8 en 2019

- Atteinte à la personne, violences conjugales : 2 en 2020, 3 en 2019
- Arnaque sur Internet : 1 en 2020, 0 en 2019
- Arnaque à la ruse : 1 en 2020, 2 en 2019

➤ **Appel à Projet Pédagogique :**

- Obtention de la validation définitive le 14 Décembre dernier ;
- Octroi de la subvention de 50% du montant des travaux ;
- Installation des TBI pendant les vacances de février ;
- Installation en même temps des ordinateurs portables ;

➤ **Eclairage public :**

- Poursuite des rencontres avec les différents prestataires et notamment la rencontre avec Girard Sudron ;
- Affiner notre dossier avec l'audit reçu du SIDELC provenant de 2013 ;
- Confirmation d'éligibilités au C2E (Environ 4 500 €)
- Confirmation de la participation du SIDELC et de la subvention de 40% (17 000 €)
- **Proposition de commission d'Eclairage Public : Vendredi 29 Janvier – 18h30**

Autres dates :

- Mardi 26 Janvier => Démontage des illuminations de Noël + Commission Gustav'
- Mercredi 27 Janvier => Audit Sécurité avec Gendarmerie
- Jeudi 28 Janvier => Installation des horloges astronomiques

DIVERS

➤ Réalisation d'un audit de sécurité des bâtiments communaux :

Mr le Maire et Anthony Guichard ont reçu la société Eclair pour réaliser un audit de sécurité des locaux de la commune (commerces, maison des associations ...). Un cahier des charges a été reçu qui va servir de plan d'actions à mener pour la mise aux normes de chaque local.

➤ Columbarium et Cavurnes :

Nous avons constaté qu'il ne reste que trois emplacements au columbarium du cimetière. Après la réception de deux prestataires, La Marbrerie Moderne et Caton SA, une réflexion va être menée sur l'installation d'un nouveau columbarium ou sur la réalisation d'un espace dédié aux cavurnes.

➤ Cartes de vœux 2021

Au cours de la réunion de bureau du 2 janvier dernier, il a été décidé de réaliser des cartes de vœux pour tous les habitants de la commune. Elles ont été distribuées par les élus le 9 janvier et Mr le Maire précise qu'il a tenu également à en personnaliser certaines à destination des professionnels, des responsables d'associations ou personnes qui se sont distinguées au cours de l'année 2020 pour le bien de Vernou. Des cartes ont également été envoyées aux différents partenaires professionnels ou institutionnels de la commune.

➤ Cérémonie des Vœux 2021 :

La cérémonie des vœux initialement programmée le samedi 23 janvier 2021, n'aura pas lieu en raison des mesures sanitaires. Mr le Maire a souhaité malgré tout marquer le coup et a présenté les vœux municipaux via une vidéo qui a été diffusée le dimanche 10 janvier sur la page facebook de la commune et qui a été visionnée plus de 1600 fois.

➤ Déplacement des containers à verre :

Suite au dernier Conseil et le projet de déplacer les containers, il s'avère que le futur emplacement ne doit pas créer de nuisances. Martine Ruet propose de les laisser à leur emplacement et les cacher avec des brises vues naturels (palissade bois, arbustes ...).

➤ Projet de Rassemblement Pédagogique Intercommunal élargi :

Mr le Maire a rencontré récemment les maires de Courmemin, Bauzy et Neuvy afin d'évoquer l'avenir de nos écoles. L'idée d'un RPI regroupant les quatre communes a été évoquée et des réflexions au sein de chaque commune sont à engager pour estimer le bien fondé d'un tel projet.

➤ Informations sur le syndicat d'eau :

Mr le Maire, vice-président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Courmemin-Vernou en Sologne informe le Conseil qu'un programme de travaux de renouvellement des canalisations AEP 2020/2022 a été mis en place. Ce chantier résulte de l'étude qui a fait ressortir des priorités sur 4 antennes pour un risque d'infiltration d'eaux claires parasites. Les travaux sur la commune de Vernou sont

prévus courant 2021 : Le marais de l'aulne, la maison neuve, la souve et la pochatière en 2022. Des travaux au château d'eau sont également prévus ou déjà réalisés (installation d'un analyseur de chlore, remplacement de caillebotis, sécurisation du réservoir, remplacement de canalisation). Le renouvellement de 60 compteurs télérelève est également programmé entre 2020 et 2024.

➤ **Tableau Blanc Interactif :**

Nous avons enfin obtenu de la part de l'inspection académique la validation de l'aide demandée pour l'appel à projets « Label école numérique » à savoir la somme de 5 500 € TTC correspondant à 50 % des sommes engagées. Les travaux seront effectués pendant les vacances de février 2021.

➤ **Rencontre SIEOM Knauf :**

Mr le Maire et les responsables du Syndicat SIEOM ont rencontré le 22 janvier 2021 les dirigeants de la société Knauf afin d'évoquer l'avenir commun des deux entités.

➤ **Démontage des illuminations de Noël :**

Le démontage des illuminations de Noël aura lieu à partir de mardi prochain avec l'entreprise PYRO CONCEPT.

➤ **Empoisonnage de l'étang communal :**

Livraison de poissons ce 21 Janvier 2021 à l'étang par l'EARL Chauvin

- Carpes 45 kg
- Tanches 77 kg

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES À L'AVIS DU CONSEIL

1) **CREATION D'UNE COMMISSION DE TRAVAIL POUR LE RPI COURMEMIN-VERNOU :**

Suite à la réunion qui s'est tenue lundi 17 janvier 2021 avec les élus de Courmemin, une commission de travail va être créée regroupant trois élus de chaque commune. Les deux maires faisant partie de cette future commission, il est demandé au Conseil Municipal d'élire deux conseillers parmi les volontaires :

Candidats : Kathaleen COURCELLES et Jutta CERF

Cette commission aura pour mission de mettre en place la convention du futur RPI, ses statuts et son mode de fonctionnement.

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2) EVACUATION DE L'ANCIENNE CITERNE DE GAZ A LA BOUCHERIE :

Mr Languille nous a informé récemment de la présence d'une ancienne citerne de gaz BUTAGAZ suite au changement de fournisseur de gaz il y a deux ans (FINAGAZ). Il devait être étudié à l'époque son évacuation, ce qui n'a pas été fait.

Tous les 4 ans, un contrôle technique doit être réalisé soit la somme de 95 € TTC en 2021.

Par ailleurs, Mr Languille nous demande aujourd'hui de statuer sur le devenir de cette citerne qui ne sert plus à rien.

Il est demandé au Conseil Municipal son avis pour l'enlèvement, cela implique le dégazage pour la somme de 386 € TTC et de 242 € TTC pour l'évacuation, soit au total un montant de 628 € TTC.

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3) DECISION ASSISTANT MAITRISE D'OUVRAGE PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC :

Le dossier éclairage public demande une gestion rigoureuse et professionnelle notamment dans la mise en œuvre des travaux et l'application du cahier des charges. Mr le Maire et Anthony Guichard ont rencontré Mr David Richard de la société ADDACAR, assistant maîtrise d'ouvrage spécialisé dans l'éclairage public.

Il apparaît nécessaire de s'appuyer sur les services d'un professionnel, ce dernier fera l'interface entre les élus et les prestataires retenus, gèrera l'ensemble des demandes de subventions, réalisera l'audit qualitatif (photométrie ...) et fera en sorte que les normes soient respectées et appliquées.

Le devis de la société ADDACAR pour l'ensemble de ces prestations est de 2 380 € HT soit 2 856 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal son accord pour s'attacher les services de la société ADDACAR.

Avis du Conseil :

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 2 (Jutta Cerf – Martine Ruet)

4) DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2021 :

Suite à la réunion de la commission de travail City Stade / Aire de Jeux du mercredi 20 janvier 2021, il est demandé au Conseil Municipal son avis pour autoriser Mr le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à la demande de subvention au titre de la DETR 2021, à savoir :

Montant HT des travaux estimé : 90 000 €

Subvention demandée pour la DETR 2021 : 50% : 45 000 € HT

Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes		
Descriptif	Montant HT	Organisme	Montant HT	%
Aménagement d'un city stade et d'aires de jeux	90 000,00 €	Etat : DETR	45 000,00 €	50 %
TOTAL HT	90 000,00 €	Autofinancement	45 000,00 €	50 %
		TOTAL HT	90 000,00 €	100 %

Complément d'informations : Les travaux sont à réaliser dans les deux ans et d'autres demandes d'aides seront étudiées afin de réduire le reste à charge communal.

Nous avons interrogé différents prestataires répondant soit aux deux projets, soit à l'un des deux, et ont été présentés lors de la réunion à savoir :

- HUSSON
- AQUARELLE
- AGORESPACE
- CAMA SPORTS
- PCV COLLECTIVITES
- BOURDIN PAYSAGE

Le rôle de la commission sera d'affiner le choix du prestataire retenu et la typologie des jeux à installer ainsi que leur mise en œuvre avant le printemps 2021 (pour la partie jeux).

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal :

- pour faire une demande de subvention auprès de la préfecture au titre de la DETR 2021, selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

Il est à noter que la ComCom a attribué en 2018 à l'ensemble des communes un montant de **13 000 €** (sauf Vernou). Monsieur le Maire devra présenter le dossier lors d'une prochaine conférence des maires.

Le reste à charge communale devra être d'au minimum 18 000 €.

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

5) ACHAT DE 2 DEFIBRILLATEURS :

La CCSE Communauté de Communes de la Sologne des Etangs a décidé de mutualiser l'achat de défibrillateurs pour l'ensemble des communes. Nous avons fait le choix de doter notre commune d'un défibrillateur d'intérieur pour la Maison des Associations (obligatoire pour les salles polyvalentes recevant plus de 50 personnes à partir du 1^{er} janvier 2022, article L5233-1 du Code de la santé publique) et d'un défibrillateur extérieur qui sera positionné à la Mairie afin qu'il soit accessible à tous.

Le coût pour l'achat de ces deux défibrillateurs est de 2 650,30 € HT soit 3 180,36 € TTC. La maintenance de l'appareil est offerte la 1^{ère} année et le coût sera ensuite de 99 €/an.

La formation pour l'utilisation des appareils pourra être dispensée par des professionnels de santé et notamment les pompiers de Neung-sur-Beuvron

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

6) CREATION D'UNE COMMISSION DE TRAVAIL POUR L'AMENAGEMENT DE L'AIRE NATURELLE DE CAMPING :

Etant donné l'importance du projet de réaménagement de l'espace naturel de camping, il est proposé la création d'une commission de travail afin d'affiner notre réflexion sur les futurs aménagements et l'exploitation de l'espace camping.

Cette commission restreinte sera composée de membres au sein du Conseil Municipal dont Monsieur le Maire.

Candidats : Anthony GUICHARD, Jacques PETITFRERE, Jeannick CHARPENTIER, Nicolas BOURDERIOUX, Jean Sébastien BONARD, Etienne RENAULT,

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

7) LOCATION TERRAIN COMMUNAL :

Une convention de location d'un terrain communal a été réalisée le 1^{er} août 2020, entre la commune de Vernou en Sologne et Mme Laurianne MALARD domiciliée au 3 impasse du clos du liseron à Vernou en Sologne.

Cette convention a pour objet la location d'une parcelle communale afin d'y installer ses chevaux. La mise à disposition de ce terrain est consentie moyennant le paiement d'une redevance annuelle de 50 € qui sera due à compter de l'exercice 2020. Le premier paiement devant avoir lieu à la signature de la convention et chaque année à la date d'anniversaire soit au 1^{er} août.

Afin de régulariser ce dossier et de pouvoir encaisser la redevance annuelle, il est nécessaire de prendre une délibération.

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

8) INSTALLATION D'UNE BORNE WIFI A L'ETANG COMMUNAL :

Anthony Guichard propose l'installation d'une borne Wifi à l'étang communal afin de faciliter et de renforcer l'accès notamment à l'application du jeu Gustave qui sera installée prochainement sur la commune.

La borne Wifi permettra également de déployer le wifi public sur l'ensemble de la commune au fur et à mesure des besoins en ajoutant facilement différentes bornes interconnectées : Camping, Aire de Jeux ...

Le portail wifi devra également répondre à la norme Européenne WiFi4EU permettant d'obtenir une aide pour l'installation de la borne wifi avec le syndicat Val de Loire Numérique.

	CIGALE HOTSPOT	ICIWifi	NODOO	OSMOZIS
INSTALLATION BORNE WIFI	1 128,00 €	739,40 €	1 191,80 €	1 271,00 €
TOTAL HORS TAXE	1 128,00 €	739,40 €	1 191,80 €	1 271,00 €
PRIX TTC	1 353,60 €	887,28 €	1 430,16 €	1 525,20 €

Compléments d'informations : Anthony Guichard précise que le prix mentionné ci-dessus correspond au prix de l'installation de la borne wifi et du portail (99 €), et le coût mensuel de 14,83 € HT par mois pendant 6 ans de la borne, ainsi que les frais de dossier (25 €).

Il est demandé au Conseil Municipal, son accord pour retenir la société NODOO qui est le seul prestataire à proposer le WIFI4EU permettant l'octroi de l'aide, mais également permettant de rajouter différents points wifi sur la commune en prenant uniquement des abonnements supplémentaires (à tarif préférentiel) et autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatif à la commande.

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

9) VENTE DES PARCELLES AN 126, 260 ET 262 A SPL PROMOTION :

L'ancienne équipe municipale avait validé en 2018 l'achat des parcelles AN 126, 260 et 262 situées le long de la route de Neung au lieu-dit Le Pont Rouge.

Nous avons été sollicités par la société SPL Promotions dirigée par Mr Petit Alexandre pour l'achat de ces dites parcelles, ceci dans le but de réaliser un projet de loisirs privé.

Après consultation de différents organismes de l'état et d'agences spécialisées afin d'obtenir une réelle estimation de la valeur de ces parcelles, pour une surface totale de 21 130 m², il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Mr le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à la vente ainsi que de réaliser toutes les démarches nécessaires,
- De faire une offre d'achat à SPL Promotion pour l'ensemble des parcelles pour la somme de 130 000€ (frais de notaire à la charge de l'acheteur)

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

10) PRESTATAIRE RETENU POUR LES DIFFERENTES IMPRESSIONS DES DOCUMENTS DE COMMUNICATION PREVUES POUR L'ANNEE 2021 :

Nous avons aujourd'hui des besoins récurrents pour l'impression des supports de communications et notamment nos bulletins semestriels, nos cartes de vœux, de visites ...

Anthony Guichard, à défini nos besoins pour l'année 2021 et à déterminé le cahier des charges suivant :

- Carte de Voeux - Recto Verso - Couleurs 170g - A4 ouvert - 400 exemplaires
- Magazine Vern'ews - Recto Verso Couleurs - 135g - 40 pages - 350 exemplaires
- Flyer A5 - Recto Verso Couleurs - 135g - 350 exemplaires
- Dépliant 4 Volets - A4 ouvert - Couleurs - 135g - 350 exemplaires

Nous avons interrogé différents prestataires répondant à nos besoins, et en privilégiant des entreprises installées en Centre Val de Loire à savoir :

- Inprimis
- Graphic Imprim
- Dynadoc
- Rollin Imprimerie
- Atelier Replika
- Corbet
- Chauveau SARL
- JC imprim

	INPRIMIS	GRAPHIC IMPRIM	DYNADOC	ROLLIN IMPRIMERIE	ATELIER REPLIKA	CORBET	CHAUVEAU SARL	JC IMPRIM
CARTE DE VŒUX	125,00 €	139,00 €	88,00 €	176,00 €	118,00 €	216,00 €	159,00 €	75,00 €
MAGAZINE VERNEW'S	889,00 €	820,00 €	910,00 €	1 430,00 €	1 085,00 €	820,00 €	930,00 €	695,00 €
FLYER A5	113,00 €	63,00 €	36,75 €	150,00 €	68,00 €	96,00 €	95,00 €	42,00 €
DEPLIANT 4 VOLETS	161,00 €	115,00 €	66,50 €	240,00 €	145,00 €	185,00 €	158,00 €	59,00 €
TOTAL HORS TAXE	1 288,00 €	1 137,00 €	1 101,25 €	1 996,00 €	1 416,00 €	1 317,00 €	1 342,00 €	871,00 €
PRIX TTC	1 545,60 €	1 364,40 €	1 321,50 €	2 395,20 €	1 699,20 €	1 580,40 €	1 610,40 €	1 045,20 €

Pour orienter notre choix, Mr le Maire précise que la société Dynadoc a déjà réalisé les documents imprimés par la commune en démontrant à chaque fois la qualité de ses prestations, sa rapidité d'exécution et sa souplesse face à nos exigences.

Pour ces raisons il est proposé au Conseil Municipal de retenir la société Dynadoc qui présente le meilleur rapport qualité/prix pour l'année 2021.

Avis du Conseil :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Mr Anthony GUICHARD étant concerné par un prestataire, il décide ne pas prendre part au vote.

11) COMMISSION TOURISME ET COMMISSION CULTURE MULTIMEDIA IDENTITE VERNUSOISE ET SOLOGNOTE :

Mme Jutta CERF a fait part de son souhait de se retirer de la commission Tourisme. Mr le Maire propose que la commission Tourisme Culture Multimédia Identité vernussoise et solognote soit scindée en deux commissions, la Commission Tourisme d'une part et la Commission Culture Multimédia Identité vernussoise et solognote d'autre part. Il propose également que les membres restent les mêmes pour ces deux commissions sauf avis contraire de leur part.

Actuellement, les membres élus sont : Laurent MOREAU, Jacques PETITFRERE, Nicolas BOURDERIOUX et Anthony GUICHARD.

Le Conseil Municipal décide de séparer les deux commissions.

Commission Culture Multimédia Identité Vernussoise et Solognote : Jutta CERF, Martine RUET, Laurent MOREAU.

Commission Tourisme : Anthony GUICHARD, Jacques PETITFRERE, Nicolas BOURDERIOUX, Laurent MOREAU

Les membres non élus seront contactés afin de connaître leur positionnement vis-à-vis des 2 commissions. Monsieur le maire, prendra également un arrêté pour les nouvelles attributions des adjoints

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

12) VALIDATION DES PROJETS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2021 :

En vue de la préparation du budget 2021 de la commune, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la liste de projets suivante qui servira de feuille de route pour l'année 2021.

Pour l'année 2021, voici les projets retenus :

- Mise en place des poubelles extérieures
- Mise en place des panneaux extérieurs d'information
- Dessouchage Aire de Camping
- Clôture Garage Racht
- Pose d'un portail plus grand à l'école
- Clôture entre garage communal et presbytère
- Changement des TBI et des ordinateurs de l'école
- Aire de jeux Clos des Girondes
- Aire de jeux Etang Communale
- Borne Wifi Touristique
- Sécurisation Parcours Gustav'
- Rideaux Salle des fêtes
- Passage éclairage public en LED
- Dalle City Stade – Démarrage des travaux
- Climatisation Salle des fêtes (sous réserve d'une étude approfondit)
- Climatisation Salon de Coiffure
- Réfection des volets de l'ancienne mairie
- Mise en place du goutte à goutte
- Réfection du Chemin Croix de la Roche
- Installation des Défibrillateurs
- Mise en place d'abris Bus
- Alarme incendie, sécurisation école/bâtiments communaux
- Armoire Phytosanitaire
- Vestiaires pour le personnel de l'école & de la cantine
- Réfections des passages piétons et sécurisation
- 1ere tranche de réfection des panneaux de signalétique
- Éclairage extérieur et mise en lumière de l'église, et de la mairie
- Redéfinition des allées et début de la plantation pour le camping
- Mise en place d'un columbarium + Aménagement espace Cavarne

- Déménagement du Billard
- Etude pour l'achat d'un tracteur tondeuse
- Etude pour le renouvellement du tableau de commande de l'église et de la carte électrique du moteur de l'Angélus

Certains de ces projets sont déjà signés, d'autres sont à l'étude, cette liste tient compte des moyens financiers de la commune et des aides pouvant être obtenues pour les plus importants. Chaque projet sera présenté par les responsables lors des Conseils Municipaux de l'année 2021.

Il est demandé au Conseil Municipal la validation de la feuille de route communale pour l'année 2021.

Avis du Conseil :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Date du prochain CM 5 Mars 2021

- Présence d'une poissonnerie sur la commune : la poissonnerie O plaisirs d'Oléron viendra les semaines paires le samedi de 9h30 à 13h00 sur le parking de l'étang communal. Pour le moment, il s'agit de faire un essai pendant 1 mois, afin de voir si cela ne fait pas trop de concurrence, à l'épicerie qui vend du poisson également 1 vendredi sur 2.

- Jacques Petitfrère - Président de l'UNRPA

- Empoisonnement de l'étang

- Vitesse des véhicules dans les lotissements

- Assurance de la remorque ainsi que sa livraison

- Vitesse dans les lotissements : des administrés se plaignent de la vitesse trop importante par des véhicules et/ou des 2 roues, dans les lotissements. Ce problème qui existe depuis plusieurs années, a été évoqué avec la gendarmerie de Romorantin, qui nous a précisé que le meilleur moyen de faire ralentir la vitesse est d'installer des chicanes de type pots de fleurs afin de rétrécir la chaussée et de ralentir la vitesse. Une étude va être réalisée dans ce sens.

- La commune avait fait l'acquisition de 2 chambres froides pour un montant de 1 029,60 € en 2015. Celles-ci devaient être installées à la boucherie mais n'étant pas adapté aux locaux cela n'a pas pu se faire. Un possible acquéreur s'est positionné pour la plus grande chambre froide pour lequel nous allons faire une offre de vente de 700€.

- Mr le Maire précise que Mme Pigrais l'a informé de son départ officiel du salon de coiffure de Vernou car elle a signé à St Gervais la forêt. Mme Pigrais rencontre le 28 janvier une potentielle repreneuse ayant obtenu l'accord de son partenaire financier.

Fin de la séance 21h10

Le Maire,

Les Conseillers